



## PRÉFET DE LA GIRONDE

Préfecture  
Cabinet du Préfet

Bordeaux, le 17 septembre 2010

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## RN 10 Saint-André-de-Cubzac et Poitiers

-----

### Déviations par A10 du transit des poids-lourds de plus de 7,5 tonnes pendant la réparation d'un pont de la RN 10

Les travaux de réparation du pont permettant à la RN 10 de franchir la Charente et RD 737 au droit de l'agglomération d'Angoulême (communes de Saint-Yriex-sur-Charente et Gond-Pontouvre) dans le département de la Charente nécessitent de libérer la chaussée concernée de toute circulation pendant 3 semaines.

Faute de déviations locales suffisantes pour accueillir le trafic de la RN 10 dans ce secteur, les usagers du sens Bordeaux/Poitiers doivent circuler sur la chaussée opposée (affectée en temps ordinaire au sens Poitiers/Bordeaux) dont chaque voie sera ouverte à un sens de circulation pendant la durée de l'intervention.

La réduction de la capacité de la RN 10 de 2x2 voies à 2x1 voie est insuffisante pour écouler le fort trafic dans ce secteur (42 000 véhicules/jour), avec une sécurité suffisante pour les usagers. Les poids-lourds constituent une part déterminante de ce trafic (10 000 véhicules/jours).

Aussi, une déviation est mise en place du dimanche 19 septembre 2010 à 22h00 jusqu'au vendredi 8 octobre 2010 à 12h00. Elle oriente par l'autoroute A 10 les poids-lourds de plus de 7,5 tonnes en transit entre Poitiers et Saint-André-de-Cubzac.

La circulation de ces poids-lourds en transit sur cette section de la RN 10 est interdite pendant cette même période, dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Gironde.

Ne sont pas concernés par ces mesures les poids-lourds qui effectuent des livraisons entre Poitiers et Bordeaux par la RN 10, ni les transporteurs locaux, ni les véhicules en transit entre Bordeaux et Limoges.

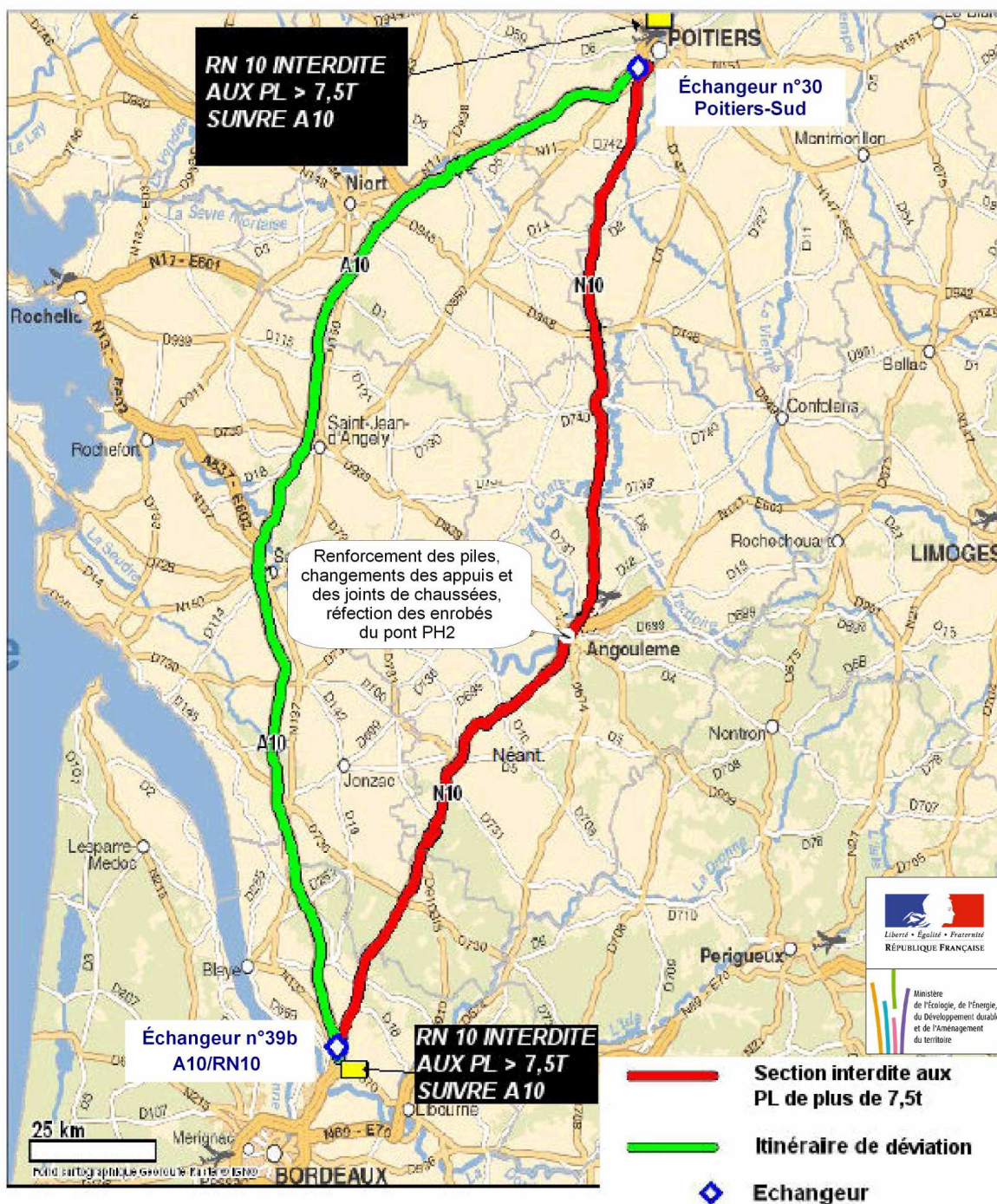
Déjà mise en œuvre à plusieurs reprises, elle permet de réduire le trafic poids-lourds de 50 %, pour minimiser fortement la durée et l'ampleur des perturbations aux heures de pointe et optimiser ainsi la sécurité de tous les usagers.

#### Contacts presse :

Préfecture : Sophie BILLA - 05 56 90 60 18 / 06 07 62 05 99  
DIRA : Sylvie BONSON - 05 57 81 65 13

## Déviation des poids-lourds de plus de 7,5 tonnes par l'autoroute A 10 du 19 septembre au 8 octobre 2010

pour la réparation du pont (PH2) de la RN 10 (chaussée Bordeaux/Poitiers) franchissant le RD 737 et la Charente au droit d'Angoulême



Contacts presse :

Préfecture : Sophie BILLA - 05 56 90 60 18 / 06 07 62 05 99

DIRA : Sylvie BONSON - 05 57 81 65 13